



Cercle des Réseaux Européens

Echange avec Kerstin Jorna

Directrice Générale de la DG GROW
8 octobre 2020

Le 8 octobre, le Cercle des Réseaux Européens a eu le plaisir d'accueillir Kerstin Jorna, Directrice Générale de la DG GROW, pour un échange sur la résilience du Marché Intérieur en temps de crise sanitaire. Du dialogue constant avec les Etats membres à l'analyse des écosystèmes stratégiques, Kerstin Jorna a exploré les difficultés actuelles et à venir, ainsi que les pistes d'action privilégiées par la Commission.

Maintenir l'intégrité du Marché Intérieur en période de crise

Kerstin Jorna a pris ses fonctions en avril, en plein confinement. Le Marché Intérieur était alors mis à rude épreuve. La priorité de la Commission a été de le maintenir et le renforcer. Désormais, elle cherche à tirer les leçons de cette situation pour le futur.

De nombreuses discussions ont été menées pour redresser la situation, dans un contexte où la plupart des Etats membres avaient fermé leurs frontières en avril. C'est notamment au cours de ces discussions que le concept de Green Lanes, ayant permis l'acheminement de marchandises au plus fort de la crise, a été inventé. Pour Kerstin Jorna, les restrictions à l'exportation ne servent à rien car bloquent les produits là où ils sont inutiles. L'entraide européenne est l'une des leçons retenues à cet égard.

Le Conseil a également proposé des recommandations, le 4 septembre, pour appliquer un système de feu rouge/jaune/vert permettant d'identifier la situation des régions européennes en se basant sur les mêmes critères scientifiques et épidémiologiques. L'existence de plusieurs délais de quarantaine différents selon les pays et de plusieurs règles nationales rend la situation extrêmement complexe en Europe. La Commission entend lutter pour harmoniser ces systèmes. Ce sujet est également au cœur des préoccupations des Etats membres, ayant spontanément émergé au cours du Sommet européen des 1er et 2 octobre. Ce sujet sera à l'agenda du Conseil européen des 15 et 16 octobre.

A l'avenir, la Commission n'exclut pas la mise en demeure d'Etats qui fermeraient unilatéralement leurs frontières en cas de nouveau pic épidémique. La voie de la discussion est cependant fortement favorisée par la Commission qui compte davantage sur la Task Force SMET pour régler ce type de problématique.

La Task Force SMET

La Task Force SMET réunit les Etats membres et la Commission. Elle est basée sur une logique et une gouvernance collective pour identifier et supprimer les barrières au marché intérieur. La Task Force rencontre déjà ses premiers succès. Les Etats membres ont consulté leurs entreprises avant la tenue de la première réunion, faisant remonter pour tous les pays des problèmes d'exportation. La Commission estime que cela est dû aux législations nationales très différentes, ce dont les Etats membres ont pris conscience à cette occasion. Cette volonté de travailler en commun est un prélude à la renaissance du Marché Intérieur.

Les résumés des discussions sont par ailleurs publiés sur le site de la Commission. Un rapport sera également produit à intervalles réguliers.

Les Chefs d'Etat engagés

Les conclusions du dernier Sommet européen sont très fortes et ambitieuses en termes de Marché Intérieur et d'industrie. Les Etats membres y demandent notamment à la Commission européenne de présenter un rapport stratégique pour le 15 janvier 2021. Ce rapport devra faire le point sur le plan d'action sur la mise en œuvre et le respect du marché unique, en prenant en compte le rôle du groupe de travail « SMET » sur l'application des règles du marché unique, mais aussi sur l'opportunité ou non d'adopter de mesures réglementaires.

La stratégie industrielle comme moteur du Marché Intérieur

L'Industrie est étroitement liée au Marché Intérieur et cette double transition est un objectif central. Il existe un grand débat sur la résilience et l'autonomie stratégique ouverte. La question de la souveraineté y est très prégnante.

L'autonomie stratégique est un concept de politique étrangère que l'on transpose dans un contexte de politique économique. A ce titre, Kerstin Jorna estime nécessaire de développer une méthodologie identifiant les vulnérabilités (et les définissant) afin de les identifier au sein des chaînes de valeur. Dans le cas d'une telle identification, il convient ensuite de réfléchir s'il faut la traiter ou non, et comment s'y attaquer de la manière la plus efficace. Le rapport demandé par le Conseil européen se concentrera notamment sur cette méthodologie.

La mise en œuvre de la stratégie industrielle est en bonne voie et sera mise à jour en début d'année prochaine.

Cette mise à jour concernera principalement la situation des 14 écosystèmes industriels identifiés pour avoir une meilleure compréhension des impacts de la Covid-19. Il n'y aura pas de nouvelles propositions législatives, le moment étant plutôt celui de la mise en œuvre.

Ces écosystèmes permettent d'adopter une analyse globale et non plus segmentée par secteurs. Ces écosystèmes représentent davantage un outil d'analyse plutôt qu'une gouvernance. Tous les écosystèmes ne sont pas au même stade de développement. Par exemple celui centré sur le tourisme a connu une organisation extrêmement rapide du fait de la dureté avec laquelle la crise a frappé le secteur.

La double transition verte et numérique

La double transition verte et numérique reste au cœur des priorités de la Commission pour le Marché Intérieur.

Avec le nouvel objectif de réduction des émissions de 55 % à l'horizon 2030 proposé par la Commission, de nombreux ajustements dans les législations actuelles sont à prévoir. La Commission étudie actuellement la capacité pour chaque écosystème de se décarboniser et les investissements que cela nécessitera. L'objectif est d'aborder la question avec une approche équilibrée, mettant à contribution tous ces écosystèmes.

L'hydrogène est également un point central pour atteindre ces objectifs. L'hydrogène est perçue comme l'énergie du futur complètement réalisée en Europe. L'Alliance pour l'hydrogène ambitionne notamment de réunir tous les maillons de la chaîne de valeur pour en accélérer le développement et faciliter les investissements. La Commission va bientôt proposer un appel à candidatures pour participer aux tables rondes thématiques de l'Alliance. La démarche adoptée par la Commission se veut inclusive pour tous les acteurs.

Il en est de même pour les batteries qui ne devront pas uniquement être destinées à la mobilité propre, mais également à stocker l'énergie renouvelable dans le futur.

La transition verte aura besoin de la transition digitale. Les études produites par la Commission démontrent qu'une numérisation poussée de l'économie permettra de réduire de 10% les émissions de l'UE, grâce notamment aux réseaux intelligents et à de meilleures solutions de stockage de l'énergie.

Concernant l'accès aux données, une proposition législative sera présentée en début d'année prochaine. L'objectif sera de déterminer qui aura accès aux données et qui décide de cet accès.

La construction au centre des attentions

L'écosystème de la construction est perçu comme stratégique pour les ambitions climatiques européennes avec 40% des émissions de CO₂, 30% de la consommation d'énergie pour le chauffage et le refroidissement, et 30% des déchets générés. A ce titre, la vague de rénovation des bâtiments, dont la stratégie sera présentée le 14 octobre, sera cruciale. L'objectif sera notamment de faciliter la recherche, avec des technologies de captage et stockage de carbone. La question de la numérisation, avec le développement de capteurs permettant une approche intelligente et de suivi des données, est également présente dans cette stratégie.

La Commission note enfin que le Règlement sur les produits de construction ne fonctionne pas au niveau européen. Des règles nationales sont également à cibler pour faciliter les activités des professionnels à travers l'UE et supprimer quelques barrières imposées.

Les compétences

La question des savoir-faire est également scrutée par la Commission. Une stratégie sur les compétences va être déployée, se développant sur des séries de table-rondes rassemblant employeurs et employés, pour chaque écosystème. L'objectif est d'aboutir à un pacte sur les compétences pour chaque écosystème, définissant les compétences et investissements nécessaires à son développement. La Commission espère que la moitié des écosystèmes sera en mesure de présenter ces pactes à l'occasion de la Semaine des compétences prévue en novembre.